

Signez maintenant le référendum ci-joint
contre la loi sur le CO₂ et renvoyez la feuille!

SIGNEZ

Novembre 2020

Un glissement massif à gauche qui détruit la Suisse !



**Allez-vous
regarder
sans réagir ?**

Tous aux urnes le 29.11.!

**Bulletin de vote pour la votation populaire
du 29 novembre 2020**

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Acceptez-vous l'initiative populaire:
«Pour une interdiction du financement
des producteurs de matériel de guerre».

Réponse
NON

**Bulletin de vote pour la votation populaire
du 29 novembre 2020**

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Acceptez-vous l'initiative populaire:
«Entreprises responsables – pour protéger
l'être humain et l'environnement»

Réponse
NON

Agiissons maintenant et résolument!

Mala tempora currunt. Cette citation de Cicéron décrit la situation dans laquelle nous, les Suisses, nous nous trouvons actuellement: si nous vivons des temps difficiles, des temps encore plus difficiles nous attendent si nous n'agissons pas dès maintenant de manière résolue.

Par exemple dans la lutte contre la pandémie du coronavirus. L'augmentation rapide du nombre d'infections ne peut que nous inquiéter. Mes pensées vont à toutes celles et ceux qui sont tombés malades à cause de ce virus. L'UDC a toujours prôné la protection des groupes de personnes à risque. **Nous devons toutefois le faire dans le cadre de notre système fédéraliste; les cantons ne peuvent en effet pas tout déléguer à la Confédération.** Il en va de même pour nous autres, citoyennes et citoyens. Nous ne pouvons pas tout déléguer aux autorités, mais nous devons assumer notre propre responsabilité. Ce n'est que si nous veillons à rester en bonne santé que les autres resteront en bonne santé. C'est aussi en fin de compte notre comportement qui décidera s'il y aura ou non un autre confinement, qui détruira des emplois et donc les revenus de milliers de personnes.

Nous devons également lutter résolument contre la nouvelle loi sur le CO₂, car cette loi est préjudiciable aux petites et moyennes entreprises, à la population rurale et à l'économie dans son ensemble. La loi n'apporte rien au climat, mais elle ponctionne encore plus les

citoyennes et les citoyens avec des taxes et des impôts supplémentaires. Aidez-nous à mener à bien le référendum contre cette véritable arnaque politique gauche-verte. Avec des centaines de milliers de Suisses, je compte sur vous.

Autres initiatives tout aussi dommageables, l'initiative «Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement» et l'initiative «Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre» sur lesquelles nous voterons le 29 novembre. Elles touchent certes des points sensibles. Mais ne vous laissez pas bernier! Accepter ces initiatives d'extrême gauche causerait en effet d'énormes dommages aux entreprises suisses et, par voie de conséquence, à nous toutes et tous. Les délégués de l'Union démocratique du centre (UDC) ont clairement rejeté ces deux projets.

Nous avons mené ensemble un combat acharné pour le vote sur l'initiative de limitation. Je vous remercie de votre superbe engagement! Nous n'avons malheureusement pas réussi à convaincre une majorité de Suissesses et de Suisses à voter OUI. Nous pouvons néanmoins en être fiers:

sans cette initiative de limitation, le Conseil fédéral aurait signé depuis longtemps l'accord de soumission avec l'UE, accord qui n'est rien d'autre qu'une adhésion rampante à l'UE. C'est la raison pour laquelle les délégués de l'Union démocratique du centre (UDC) ont adopté une résolution demandant au Conseil fédéral de rejeter l'accord.

Les objectifs suivants me tiennent particulièrement à cœur. Nous devons premièrement garantir le bien-être de notre classe moyenne, laquelle est la colonne vertébrale de notre pays. Deuxièmement, nous devons défendre l'indépendance de la Suisse et donc combattre tout nouveau rattachement à l'UE. Troisièmement, enfin, il faut lutter contre toute bureaucratie, interdictions et impôts supplémentaires afin de conserver notre bien-être.

Je vous remercie vivement pour votre engagement!



Marco Chiesa
Conseiller aux Etats et
président de l'UDC Suisse



Oui à la liberté: le Conseil fédéral doit refuser l'accord-cadre avec l'UE

Le 27 septembre dernier, la majorité de la population a rejeté l'initiative pour un immigration modérée. La campagne a été marquée par l'atmosphère anxiogène générée par l'alliance contre-nature qui s'est dressée contre l'UDC. Toutefois, le «OUI» de 40% des Suissesses et des Suisses à l'initiative de limitation montre que la population ne veut pas de l'accord institutionnel avec l'UE. Le Conseil fédéral doit le signaler sans délai à Bruxelles.

Environ 60% du peuple suisse a rejeté l'initiative de limitation. Alors que les résultats définitifs n'étaient pas encore connus, plusieurs voix se sont fait entendre pour affirmer qu'il fallait maintenant conclure l'accord institutionnel qui soumet la Suisse à l'UE, car, désormais plus rien ne s'y opposait.

Or, il n'en est rien! Le refus de l'initiative de limitation est tout sauf un chèque en blanc pour les partisans de l'accord institutionnel. En effet, il y a un an, aux élections fédérales, l'UDC avait obtenu 25,6% des voix, ce qui est bien moins que les 38,29%, soit 1'233'953 personnes, qui ont voté pour l'initiative de limitation alors que notre parti luttait seul contre tous.

Les négociations sur l'accord-cadre doivent maintenant être interrompues!

« Que celui qui a des oreilles pour entendre entende (Mt 13:9) » nous dit l'évangéliste. Les élites politiques et

économiques qui agissent en Suisse seraient inspirées de suivre ce sage conseil et d'entendre ce que le peuple leur dit.

Or, avec près de 40% de gens qui ont ouvert les yeux et veulent plus de liberté et de souveraineté en Suisse, l'accord institutionnel avec l'UE n'a – fort heureusement – aucune chance de duper la majorité des gens.

Cet accord prévoit que la Suisse reprenne automatiquement

le droit communautaire pour toutes les modalités qui réglementent l'accès au marché. Si la Suisse refuse, la Cour de justice de l'UE aura le dernier mot et pourra nous imposer des sanctions. En clair: notre démocratie serait reléguée sous l'autorité du droit étranger et

notre droit de vote soumis aux amendes de juges étrangers.

Il reste désormais au Conseil fédéral de faire la seule chose qui reste à faire: assurer la liberté de la Suisse et abandonner l'accord-cadre.



« L'UDC a obtenu 25,6% des voix des électeurs lors des élections fédérales de 2019. Et l'initiative de limitation presque 40%. »

Par Kevin Grangier
président de l'UDC Vaud
Noville, VD



♥ - *Merci beaucoup!*

De nombreux membres et sympathisants de l'UDC ont travaillé d'arrache-pied et avec courage pour obtenir un **OUI à l'initiative de limitation**. Que ce soit par des courriers de lecteurs, des actions de stand ou sur les réseaux sociaux, ils ont agi avec conviction et énergie. **Au nom de la direction de la campagne, je tiens à vous remercier toutes et tous chaleureusement.** Cet engagement était et reste nécessaire pour défendre et valoriser une Suisse libre et sûre!



Avalanche mondiale de procès contre la Suisse

L'initiative populaire «Entreprises responsables» est dangereuse: elle désavantage les entreprises suisses et se présente comme un policier mondial gauche-vert. Elle entraînerait par ailleurs un renversement de la charge de la preuve. L'Etat de droit serait ainsi foulé aux pieds.

J'insiste bien: TOUTE entreprise suisse. Le texte de l'initiative ne parle pas explicitement de «multinationales», mais seulement d'entreprises. En d'autres termes, elle peut également concerner les entreprises locales. La distortion commence déjà dans le titre même de l'initiative.

La Suisse qui joue au juge dans des pays étrangers?

L'initiative veut le «renversement de la charge de la preuve». Cela signifie que c'est l'accusé qui doit prouver son innocence et non pas le plaignant qui doit prouver la faute d'une entreprise suisse à l'étranger. Imaginez un instant que votre voisin vous accuse d'avoir abîmé son jardin et que vous devriez prouver que tel n'est pas le cas! Et comme le voisin en question vient du Kenya, le procès aurait lieu en Afrique. Ça a l'air un tantinet absurde, non? Mais c'est justement ce que dit l'initiative pour des multinationales responsables!

Non au moralisme gauche-vert

Comprenez-moi bien: les entreprises qui enfreignent la loi doivent évidemment assumer leur responsabilité. Certes, mais dans le pays où elles ont commis leur méfait. Sans oublier qu'elles doivent également

bénéficier de la présomption d'innocence. Nous devons nous opposer au moralisme gauche-vert qui cherche à se placer au-dessus de l'État de droit.

Des moutons noirs, il y en a partout. Mais cela ne veut pas dire que l'on doit tirer sur l'ensemble du troupeau. **L'initiative serait incroyablement préjudiciable à la place économique suisse:** ce ne sont pas seulement les entreprises elles-mêmes, mais également tous les fournisseurs qui auraient ainsi un pied au tribunal dès que leurs activités évoluent à niveau global. Les conséquences seraient une avalanche de procès contre des entreprises suisses. Dans certains cabinets d'avocats américains, on ne manquerait certainement pas de faire sauter les bouchons de champagne si l'initiative était acceptée.

Dites donc **NON à la discrimination des entreprises suisses et à l'idée pleine d'arrogance** de vouloir imposer nos normes juridiques au monde entier.



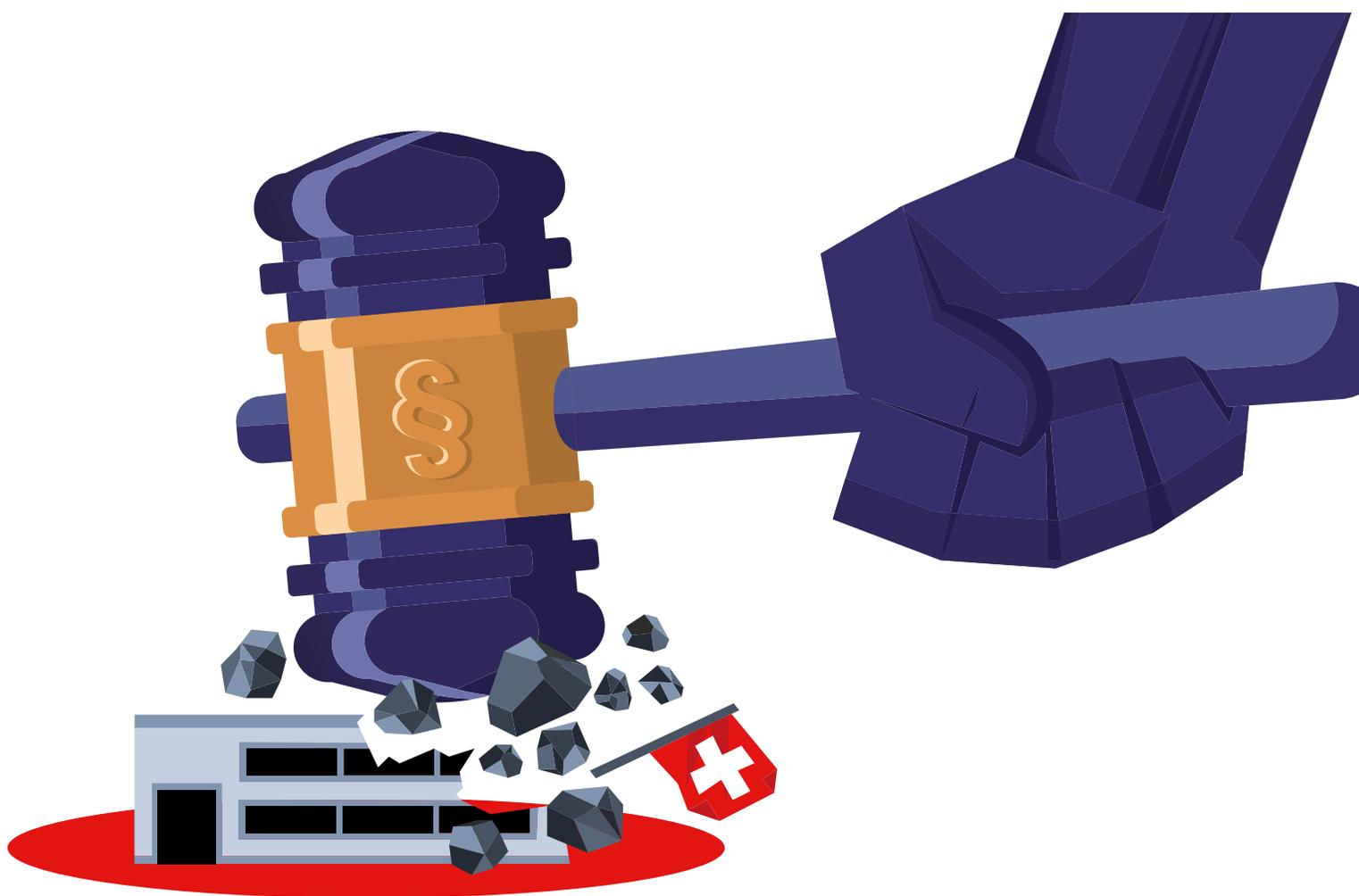
Franz Grüter
conseiller national
Eich, LU

Question : Dis, initiative sur les multinationales responsables, pourquoi livres-tu sans aucune défense nos firmes à l'industrie des litiges internationaux ?

Ce n'est pas ok ! C'est donc NON à l'initiative sur les multinationales responsables. Plus d'informations sur www.swissholdings.ch

 SwissHoldings

Une campagne d'information de succèsSuisse www.succesuisse.ch



Détruire les arts et métiers suisses ?



Initiative « Entreprises responsables » de la gauche radicale

NON

Vivre de près la politique dans une perspective différente? Travailler au secrétariat général du plus grand parti de Suisse

Le Secrétariat général de l'Union démocratique du centre (UDC Suisse) cherche pour le 1^{er} janvier 2021 ou une date à convenir un/une

secrétaire/assistant/e du groupe parlementaire (100%)

Votre profil:

- diplôme ou CFC d'employé(e) de commerce ou formation équivalente
- expression orale et écrite aisée en langue allemande
- talent d'organisation et bon sens du contact
- souplesse et endurance
- des connaissances du français sont un avantage

Vos tâches:

- accompagnement administratif du groupe parlementaire fédéral
- organisation de manifestations du parti
- correspondance de manière indépendante et selon modèles
- travaux généraux de secrétariat, accueil téléphonique et réception

Si vous aimez travailler dans une petite équipe et si vous gardez votre sens de l'humour même dans un quotidien agité, alors vous êtes à la bonne place chez nous. Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature écrite que nous vous prions d'envoyer avec les documents habituels à l'adresse suivante:

Peter Keller, secrétaire général désigné de l'UDC
Suisse, case postale, 3001 Berne
Courriel: peter.keller@svp.ch;
informations supplémentaires: 079 543 84 01

udc.ch



Signez le référendum sur le CO₂ – aussi pour un approvisionnement sûr en électricité

L'abandon simultané des énergies nucléaire et fossile met en danger la sécurité de l'approvisionnement de notre pays en électricité. Si l'on veut maintenir le niveau actuel, il faudrait augmenter de 65 % la production d'électricité d'ici 2040. A l'heure actuelle, personne ne sait où et comment résoudre ce problème. C'est là également une raison pour laquelle nous avons besoin d'un référendum contre la loi sur le CO₂. Signez et envoyez le formulaire ci-joint.

Nous pouvons constater aujourd'hui déjà, sur la base de la pandémie du coronavirus, que dans une crise chaque pays regarde d'abord ses propres intérêts. Le fait que des lots de masques de protection destinés à la Suisse ont été bloqués en Allemagne en a fourni une illustration pour le moins impressionnante. Le problème de la pénurie de masques a été résolu en quelques mois par une augmentation de la production et fait désormais partie du passé.

Mais que se passe-t-il lorsque l'électricité deviendra une denrée rare? Si l'on considère notre expérience, il serait naïf

de croire que la Suisse pourrait alors simplement importer du courant, qu'il y ait ou non accord sur l'électricité. **Avec l'abandon progressif de l'énergie nucléaire et des centrales à charbon en Allemagne, la production d'électricité dans toute l'Europe occidentale pourrait en effet devenir rare.**

En Suisse, nous sommes malgré tout sur le point de détruire l'une des sources d'énergie les plus sûres que nous possédions. La majorité de la population suisse a en effet déjà décidé de réduire de 40% notre production d'électricité, soit 24 térawattheures, en abandonnant progressivement l'énergie nucléaire et en la remplaçant par de nouvelles sources d'énergie. Seulement voilà, ces nouvelles sources qui ont pour nom énergie éolienne, géothermie ou encore énergie solaire sont difficilement

réalisables en raison du manque d'installations de stockage.

Et dans le même temps, la demande d'électricité ne va cesser d'augmenter, car la loi sur le CO₂ exige ou du moins incite à l'électrification du parc immobilier et du trafic. L'interdiction de facto des nouveaux systèmes de chauffage au mazout ou l'obligation de compenser les émissions de CO₂ pour les importateurs de carburants pourraient augmenter la demande d'électricité en Suisse de 25%, soit 15 térawattheures.

Cela signifierait ni plus ni moins que jusqu'en 2045, nous devrions augmenter de 65%, respectivement de 39 térawattheures, notre production d'électricité, si l'on veut maintenir le niveau de sécurité de l'approvisionnement que nous avons aujourd'hui, ce qui s'apparente à une mission impossible. **Voilà également pourquoi je vous demande de signer aujourd'hui encore le formulaire ci-joint concernant le référendum contre la loi sur le CO₂.**

Par Albert Rösti
conseiller national
et président de commune
Uetendorf, BE

« Nous pouvons constater aujourd'hui déjà, sur la base de la pandémie du coronavirus, que dans une crise chaque pays regarde d'abord ses propres intérêts. »



Loi sur le CO₂: un gouffre à milliards

La loi sur le CO₂ va coûter à la collectivité et à l'économie 30 à 40 milliards de francs suisses dans les années à venir, en raison de l'augmentation des taxes et des redevances. Cela signifie une charge supplémentaire d'au moins 1'500 francs par an pour une famille de quatre personnes. L'UDC a donc décidé de soutenir le référendum des associations économiques contre cette loi et de se lancer résolument dans la collecte des signatures.



Par Christian Imark
conseiller national
Fehren, SO

M. et Mme Suisse paient déjà, à la pompe, environ 85 centimes par litre en taxes et droits. Le prix de l'essence et du diesel connaîtra une augmentation de 12 centimes en vertu de la loi sur le CO₂. A cela s'ajoutent 4 centimes résultant de l'arrêt fédéral visant à reconduire les allègements fiscaux accordés pour le gaz naturel, le gaz liquide et les biocarburants, et 4 autres centimes qui ont été décidés dans le cadre du Fonds des agglomérations. À l'avenir, cela signifiera 105 centimes de taxes étatiques par litre d'essence et de diesel. Autrement dit, pour une famille de quatre personnes, cela signifie des coûts supplémentaires de 300 à 400 CHF par an.

Augmentation des prix tous azimuts

Dans le cadre de la nouvelle loi sur le CO₂, la taxe éponyme sera également doublée. Cela signifie des prix plus élevés pour toutes celles et ceux qui se chauffent au mazout et au gaz naturel. Pour une famille de quatre personnes, cela peut se monter jusqu'à 800 francs de plus par an. Et ce n'est pas tout: il y aura aussi des taxes sur les billets d'avion qui pourront aller jusqu'à 120 francs par vol. Cela signifie que, selon la destination, une famille de quatre personnes devra déboursier environ 500 francs de plus par an. Si l'on fait le total, il faut compter au moins 1'500 francs de frais supplémentaires par ménage de quatre personnes. Ces coûts supplémentaires ne comprennent pas encore les prix plus élevés des produits et des services à la consommation, que l'augmentation des taxes et des charges ne manquera pas d'entraîner.

Les retraités doivent abandonner leurs maisons

Avec la nouvelle loi sur le CO₂, l'État prescrira – que cela soit judicieux ou non – le remplacement de tous les systèmes de chauffage au mazout et au gaz. Or, la plupart des maisons qui ont besoin d'être assainies sont la propriété de retraités. Ces derniers seront donc obligés de rénover complètement leur maison, ce qui signifie qu'ils devront investir entre 100'000 et 150'000 francs. Et cet argent, nombreux sont les citoyens âgés qui ne le possèdent pas sous forme liquide et qu'ils n'obtiendront pas non plus des banques. La nouvelle loi sur le CO₂ entraînera donc inévitablement de nombreux problèmes sociaux chez les propriétaires âgés, problèmes qui pourront aller jusqu'à l'abandon forcé de leur bien.

Les nouveaux profiteurs de l'Etat

La gauche prétend que la loi sur le CO₂ permettra à la population de disposer de plus d'argent liquide qu'auparavant. Ce calcul est tout simplement faux! La taxe dite d'incitation est une publicité mensongère. La Confédération prélève au moins un milliard de francs par an sur les nouveaux impôts et taxes. Une manne qui ne manquera pas de faire émerger de nouveaux profiteurs qui vivent au crochet de l'Etat aussi longtemps que l'argent circule.

Pour toutes ces raisons et d'autres encore, l'UDC Suisse soutient le référendum lancé contre cette loi absurde et coûteuse par plusieurs organisations économiques. Apposez donc votre signature sur la feuille ci-jointe ou sur le site vernueftig-bleiben.ch!



La nouvelle loi sur le CO₂ c'est 12 centimes de plus par litre d'essence ou de diesel. La taxe sur le mazout et le gaz sera plus que doublée. Et une nouvelle taxe de 120 francs suisses maximum sera introduite sur les billets d'avion. Toutes ces mesures représentent une charge énorme pour la population et l'économie : au moins 1'500 francs par an pour une famille de quatre personnes.

Signez MAINTENANT le référendum ci-joint contre la loi sur le CO₂ et renvoyez directement la feuille!

La nouvelle loi sur le CO₂: anti-paysannerie!

Les taxes qu'implique la nouvelle loi sur le CO₂ représentent une charge supplémentaire d'environ 1'500 francs par ménage suisse et par année. Pourtant, le Conseil fédéral évoquait, il y a quelques années, un modeste coût supplémentaire d'une quarantaine de francs.

Les agriculteurs s'engagent d'ores et déjà efficacement dans la lutte contre le réchauffement climatique au moyen de mille et un petits moyens à leur disposition. Alors ne risquons pas une pandémie de Pochevide-19 après celle du Covid-19!

L'agriculture émet des gaz à effet de serre à hauteur d'environ un quart des émissions totales. En cause, le méthane qui provient des flatulences des bovins et le protoxyde d'azote en provenance de l'épandage d'engrais azotés minéraux; à quoi on peut ajouter un peu de CO₂ émis par les tracteurs et autres machines agricoles. Alors, l'agriculture «coupable» d'émissions de CO₂ combat la loi qui voudrait diminuer ces mêmes émissions? Eh bien oui et la démarche est cohérente.

Le meilleur atout d'une nature durable

L'agriculture se construit sur la nature mais elle n'est pas stupide au point de détruire son propre outil de travail! Depuis des centaines d'années, elle s'applique à soigner ses sols, à protéger ses eaux, à utiliser avec parcimonie toute forme d'engrais néfastes, elle développe la recherche.

Et puis, force est de constater que la loi sur le CO₂ n'atteint pas l'objectif de réduire les gaz à effet de serre. Elle ne résoudra

pas le réchauffement climatique que connaît notre planète. Elle implique des contraintes qui mettent en péril l'agriculture et l'approvisionnement de notre pays.

Les taxes que la loi veut imposer aux ménages et entreprises du pays frappent également les exploitations paysannes: pensons au diesel alimentant les moteurs des machines agricoles. Les moteurs alternatifs utilisés dans l'agriculture connaissent encore des imperfections techniques et ne répondent pas toujours aux besoins des paysans.

Les nouvelles taxes: un coup de grâce

Les charges financières que cette loi veut imposer mettent en péril l'existence et la survie d'exploitations agricoles qui ont, pour mission première, de garantir la sécurité alimentaire du pays (selon le verdict à 78,7% du peuple le 27 septembre 2017). L'autoalimentation de notre pays, qui ascende à quelque 60%, doit être impérativement maintenue, grâce à une production indigène aussi compétitive que possible. La consommation locale doit être développée, encouragée: sinon elle sera remplacée par des importations coûteuses qui, elles, produiront des gaz à effet de serre supplémentaires. Bien davantage qu'un pet de vache, par ailleurs aussi, gardienne de notre paysage.

Je vous encourage donc à signer le référendum pour rejeter massivement cet loi.



Par Pierre-André Page
conseiller national
Châttonnaye, FR

L'initiative ne résout aucun problème, et en crée de nouveaux

Le 29 novembre 2020, le peuple suisse se prononcera sur l'initiative populaire fédérale «Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre». L'interdiction concernerait la Banque nationale suisse (BNS), l'AVS/AI, les caisses de pension, les fondations ainsi que les banques et les assurances. L'adoption de l'initiative porterait préjudice à la place financière et économique et mettrait en péril les rentes de vieillesse.

L'initiative populaire a été lancée par le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) et les Jeunes Vert-e-s. Elle exige que la Banque nationale suisse (BNS), les fondations ainsi que les institutions de prévoyance étatique et professionnelle renoncent à financer les producteurs de matériel de guerre. La Confédération s'engage par ailleurs sur le plan national et international à ce que des conditions équivalentes soient en vigueur pour les banques et les assurances. La disposition constitutionnelle prévue définit les producteurs de matériel de guerre comme étant des entreprises qui génèrent plus de cinq pour cent de leurs chiffres d'affaires annuel grâce à la fabrication de matériel de guerre.

Irréaliste et dommageable

L'interdiction mondiale de financement visée par l'initiative n'est pas réaliste. L'adoption de cette dernière n'aurait aucun

impact sur la production mondiale d'armes et serait donc inefficace. Par contre, elle aurait des conséquences néfastes pour notre pays. L'instauration d'une telle interdiction

économie



L'initiative du GSsA met en danger la sécurité, l'économie, les emplois et le franc suisse!

restreindrait en effet fortement les possibilités d'investissement des caisses de pension et de l'AVS/AI. Les frais administratifs et le risque de placement augmenteraient donc et les perspectives de rendement à long terme baisseraient, avec in fine un impact négatif sur les rentes de vieillesse. Par ailleurs, limiter la liberté d'investissement des banques et des assurances affaiblirait la place financière suisse.

Un désavantage compétitif pour les PME

L'initiative doit également être rejetée pour des raisons économiques. Si les banques suisses étaient soumises à l'interdiction de financement, les PME du pays ne pourraient plus contracter de crédits bancaires dans le cas où, selon les critères

stricts de l'initiative, elles seraient considérées comme des producteurs de matériel de guerre. Ceci pourrait concerner par exemple de nombreuses PME actives dans l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux, dont certaines fournissent notamment des entreprises d'armement. Un accès plus difficile au crédit réduirait leur capacité d'investissement. Elles perdraient ainsi en compétitivité, avec au bout du compte le risque de perte d'emplois et d'un savoir-faire précieux.

Une interdiction de financement existe déjà

La loi fédérale sur le matériel de guerre (LFMG) comprend déjà une interdiction de financement concernant les armes nucléaires, biologiques ou chimiques ainsi que les armes à sous-munitions et les mines anti-personnel. La réglementation en vigueur offre aux institutions de prévoyance et à la place financière suisse la marge de manœuvre nécessaire pour pouvoir largement diversifier les actifs gérés et les investir dans des produits financiers reconnus par-delà les frontières.

Pour toutes ces raisons, le Conseil fédéral et le Parlement recommandent un NON le 29 novembre 2020.



Guy Parmelin, conseiller fédéral, chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche.

**AVS
&
PVMIE
affaiblies !**



le 29 novembre

NON

GSsA-non.ch

**à l'initiative radicale du Groupe
pour une Suisse sans armée**

Les délégués de l'UDC demandent le rejet de l'accord institutionnel avec l'UE

Le 24 octobre, les délégués de l'UDC Suisse ont adopté les mots d'ordre pour les votations du 29 novembre. Crise du coronavirus oblige, l'assemblée des délégués a dû être organisée dans un espace numérique, à savoir en ligne. L'intérêt qu'elle a suscité n'en a été pas moins grand si l'on en juge par le nombre de personnes qui ont participé au live-stream: 800!

La situation était déjà quelque peu inhabituelle lorsque le président du parti, Marco Chiesa, a accueilli les délégués de l'UDC Suisse en live-stream. Etant donné que les manifestations sont interdites actuellement, l'assemblée des délégués de l'UDC Suisse du 24 octobre a dû opter pour un format numérique. Les délégués ont de la sorte pu adopter comme prévu les mots d'ordre pour la votation du 29 novembre. En outre, une résolution contre l'accord institutionnel avec l'UE, résolution qui avait été précédemment adoptée par le comité du parti, a été approuvée à une large majorité. Cette résolution demande au Conseil fédéral de rejeter l'accord institutionnel avec l'UE. La résolution contient 12 points, qui reprennent l'évaluation et les revendications de l'Union démocratique du centre (UDC) concernant cet accord. Ces questions sont bien plus que des questions secondaires telles que la directive sur la citoyenneté européenne, la protection des salaires et les aides d'État (voir encadré ci-dessous). La principale critique de l'UDC à l'égard de l'accord institutionnel est qu'avec ce dernier, la Suisse perdrait son autodétermination.

Les délégués disent résolument NON aux deux initiatives de l'extrême gauche

Pour la votation populaire du 29 novembre, les délégués ont rejeté à une forte majorité les deux initiatives de l'extrême gauche «Entreprises responsables – pour la protection de l'être humain et de l'environnement» et «Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre.»



Résolution pour la défense de notre liberté et des droits du peuple – non au traité de soumission à l'UE

La Suisse doit poursuivre sa **politique économique qui a fait les preuves de son efficacité**. Grâce à sa neutralité et son Etat de droit respectés dans le monde entier, **elle a réussi à entretenir des relations avec tous les pays du monde dans le respect des intérêts de toutes les parties**. Cette politique doit être poursuivie moyennant l'instrument efficace du libre-échange, mais en tenant compte des besoins de la sécurité nationale et de l'approvisionnement du pays.

L'UDC invite le Conseil fédéral à ne pas parapher et à ne pas signer le projet d'accord-cadre institutionnel, mais à le renvoyer. Il faut faire comprendre aimablement, mais fermement, à l'UE que la Suisse est certes intéressée à entretenir de bonnes relations entre partenaires égaux en droits, mais qu'elle refuse de signer un accord qui viole l'article-clé de la Constitution fédérale, à savoir la garantie de l'indépendance du pays et des droits du peuple.

Lisez en ligne l'accord intégral avec les appréciations et les revendications de l'UDC:
udc.ch/resolution



Les mots d'ordre de l'assemblée des délégués UDC

Initiative populaire «**Entreprises responsables: pour protéger l'être humain et l'environnement.**»

NON

Initiative populaire «**Interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre.**»

NON

Vivre de près la politique dans une perspective différente? Travailler au secrétariat général du plus grand parti de Suisse

Le secrétariat général est le centre de services du parti. Voici ses tâches principales: service de secrétariat et de conseil du groupe parlementaire fédéral, coordination et assistance administrative de tous les organes du parti, organisation et exécution de manifestations du parti, préparation et accompagnement des élections fédérales et des votations ainsi que travail de relations publiques.

Le Secrétariat général de l'Union démocratique du centre (UDC Suisse) cherche pour le 1^{er} janvier 2021 ou une date à convenir un/une

collaborateur/trice scientifique (100%)

Votre profil:

- études universitaires complètes
- intérêt à la politique suisse
- expression orale et écrite aisée en langue française
- bonnes connaissances de l'allemand
- talent d'organisation et grande compétence sociale
- capacité de travailler de manière autonome, efficace et précise, grande disponibilité

Vos tâches:

- conseils et travaux de fond pour le groupe parlementaire fédéral et le parti
- rédaction de documents stratégiques et de textes (aussi à destination des médias et des médias sociaux)
- responsabilité de divers dossiers spécialisés au secrétariat général
- planification et exécution de travaux de projet y compris participation aux manifestations du parti, etc.

Si vous aimez travailler de manière indépendante et créative, vous êtes exactement à la bonne place chez nous. Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature écrite – volontiers aussi par courriel – que nous vous prions d'envoyer avec les documents habituels à l'adresse suivante:

Peter Keller, secrétaire général désigné de l'UDC
Suisse, case postale, 3001 Berne
Courriel: peter.keller@svp.ch;
informations supplémentaires: 079 543 84 01

udc.ch



Non au contrat de soumission

L'accord-cadre est la nouvelle version du traité colonial de l'EEE, traité qui a été rejeté par le peuple. En tant que pays fédéraliste et plus ancienne démocratie d'Europe, la Suisse ne doit pas se faire présenter par l'UE comme un pays sujet. Cette dernière en a surtout après notre argent – comme Napoléon en 1798, lorsqu'il a volé le trésor de Berne pour financer ses guerres d'expansion.



Par Thomas Aeschi
conseiller national
et président du groupe
UDC, Baar, ZH

Le 6 décembre 1992, le peuple et les cantons suisses rejetaient l'adhésion des Suisses à l'Espace économique européen (EEE). Lorsque la Suisse et l'UE ont entamé les négociations à l'automne 1993, cette dernière a exigé que la libre circulation des personnes soit incluse dans les Bilatérales I, bien qu'officiellement la Suisse n'était intéressée qu'à participer au marché intérieur (économique) de l'UE. Mais dans les coulisses, des fonctionnaires en vue oeuvraient à l'adhésion à l'UE. En 1997 déjà, certains milieux ont donc lancé l'idée d'un «accord d'association» institutionnel, accord qui aurait obligé la Suisse à «se rapprocher toujours plus» de l'UE. Plus de dix ans plus tard, en 2008, le président de la Commission européenne, M. Barroso, a repris l'accord-cadre à son compte et a appelé à «ne pas conclure de nouveaux traités sans accord-cadre» afin de contraindre la Suisse à se conformer automatiquement au droit communautaire (comme avec l'EEE). Le Conseil fédéral de l'époque a cédé à la pression et a, en 2011, demandé au professeur Thürer une expertise secrète quant à la manière dont la Suisse pouvait être amenée à adhérer subrepticement à l'UE sans référendum, à savoir en conférant aux décisions de la Cour de justice de l'UE (CJEU) un «caractère de droit international» et, comme le droit international primerait en principe sur le droit national, la jurisprudence de l'UE serait de la sorte placée au-dessus du Parlement et du peuple.

«Oui, il s'agit d'un droit étranger»

Alors qu'à l'origine, la Suisse ne voulait pas accorder à l'UE une compétence unilaté-

rale en matière de contrôle et d'interprétation juridique, les négociateurs suisses ont une fois de plus fait des concessions lourdes de conséquence et accepté l'adoption automatique du droit de l'UE pour les accords futurs et antérieurs, la surveillance par la Commission européenne et l'interprétation juridique/le règlement des conflits par la Cour de justice, le tribunal de la partie adverse. Yves Rossier dira littéralement: «Oui, ce sont des juges étrangers, mais il s'agit aussi de droit étranger.» En 2017, le président de la Commission européenne, M. Juncker, a tenté de dissimuler, en amont, l'influence de la Cour de justice au moyen d'un «pseudo-tribunal arbitral», conçu pour les accords d'association de l'UE avec les États post-soviétiques d'Ukraine, de Moldavie et de Géorgie afin de les lier plus étroitement à l'UE.

Les critiques se multiplient

Le monde de l'économie est critique à l'égard de l'accord-cadre. Paul Bulcke déclare par exemple: «La Suisse ne doit pas faire dans la précipitation. ... Compte tenu du fait que le Brexit n'a pas encore été négocié, je me demande si la Suisse ne pourrait pas renégocier un peu... Nous devons rester flexibles». Axel Weber est encore plus direct: «L'UE doit faire une meilleure offre

aux pays tiers comme la Suisse». Et Alfred Gantner de mettre les points sur les i: «L'accord-cadre prévoit l'adoption dynamique du droit. Mais nous n'adopterions certainement pas la loi américaine uniquement pour avoir accès au marché intérieur américain. Avec l'adoption dynamique de la loi, l'accord-cadre met en péril le fédéralisme et l'essence même de la démocratie directe». Quant à Gerhard Pfister, il considère que la Cour de justice est «toxique pour la capacité de l'accord-cadre de créer des majorités» et Petra Gössi a demandé auparavant que «la clause guillotine soit supprimée».

Compte tenu de la longue histoire de cet accord et des nombreuses critiques qu'il a suscitées, le Conseil fédéral serait bien avisé de ne pas laisser la négociatrice numéro 5, Livia Leu, «clarifier» uniquement les trois points en suspens dans une sorte d'«opération à la hussarde», mais d'attendre d'abord le résultat des négociations de l'accord entre le Royaume-Uni et l'UE (il faudra certainement encore deux ans avant qu'un traité économique et commercial global soit conclu) et d'examiner dans un deuxième temps le mécanisme de règlement des conflits de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'UE.





ANNULATION DE LA COUPE DE JASS 2021

Chers amis du Jass

En raison de la situation actuelle autour de la pandémie de Covid-19 et des incertitudes qui y sont liées en matière d'organisation, nous devons malheureusement annuler notre traditionnelle Coupe nationale UDC de Jass prévue le 20 février 2021. Nous le regrettons vivement et vous remercions de votre compréhension.

Nous sommes convaincus que nous pourrons organiser notre Coupe de Jass dans le cadre habituel en février 2022 et nous nous réjouissons d'ores et déjà de votre participation. Veillez à votre santé!

Merci pour votre fidélité!

Le Comité d'organisation
de la Coupe UDC de Jass



UDC Suisse, Case postale, 3001 Berne
Téléphone: 031 300 58 58 / E-mail: gs@svp.ch

LE GROUPE D'ENTRAÎNEMENT EST NOUVEAU. LES VALEURS SÛRES RESTENT.

AVEC DES MÉGA-PRIMES
**SUBARU
GOLDEN
WEEKS**



MARTI

e-BOXER | SUBARU HYBRID TECHNOLOGY

subaru.ch SUBARU Suisse SA, 5745 Safenwil, tél. 062 788 89 00. multilease.ch



SUBARU

Accord-cadre avec l'UE

La mère de toutes les batailles

L'accord institutionnel ne peut être rattrapé ni amélioré. Il faut le rejeter purement et simplement.



Par Roger Köppel
conseiller national
Küssnacht, ZH

L'accord institutionnel avec l'UE, tel qu'il nous est présenté, est véritablement la question la plus importante du moment, plus importante encore que celle du coronavirus. Car si la Suisse était soumise aujourd'hui à cet accord-cadre, notre conseiller fédéral Ueli Maurer n'aurait pas été en mesure de fournir une aide rapide, efficace et sur mesure à notre économie pour faire face à la crise du coronavirus, une réaction que même le «Financial Times» a tenu à relever.

C'est uniquement à l'UDC et à ses représentants que revient le mérite d'avoir débattu sans attendre de cet accord-cadre et de l'avoir considéré de manière critique. Il faut savoir qu'un tel accord pointait depuis un moment déjà à l'horizon et se négociait dans le dos des gens alors que les autres politiciens et les médias avaient la tête ailleurs.

Insoutenable et inacceptable en principe

Le texte de l'accord existe depuis un certain temps et il ne saurait être enjolivé en lui donnant quelques coups de pinceau cosmétiques. Ce traité est en effet indéfendable et inacceptable dans son principe même. Car, puisque nous devrions adopter les règles du jeu de l'UE, nous devrions automatiquement adopter le droit communautaire. L'UE jouerait le rôle du législateur dans notre propre pays. Et l'accord-cadre ferait de nombreux traités antérieurs une super-guillotine. Les citoyens

ne pourraient voter qu'en ayant à l'esprit les menaces que ferait peser sur eux ce couperet géant. Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a parlé d'un «traité d'amitié»! Ceux qui ont de tels amis n'ont plus besoin d'ennemis.

Or, il s'agit purement et simplement d'une attaque frontale contre notre souveraineté, notre autodétermination et notre démocratie, en d'autres termes contre tout ce qui a fait le succès et la prospérité de la Suisse. Chaque génération a le devoir de défendre encore et toujours sa liberté. La tâche de l'UDC est justement de montrer à la population que la souveraineté risque fort de souffrir suite à cette reprise automatique du droit européen, à la reconnaissance de juges étrangers et à l'introduction d'une super-guillotine. L'accord-cadre de l'UE ne vise pas à «sauver la voie bilatérale», mais à mettre fin à cette même voie bilatérale qui met des égaux sur un pied d'égalité, et à faire en sorte que l'UE règne et que la Suisse obéisse. Notre pays deviendrait une colonie légale, un territoire sujet de Bruxelles.

Nous ne sommes pas seuls

Mais il y a une bonne nouvelle. Nous ne serons pas seuls dans notre combat contre cet accord-cadre. Les syndicats, les cantons, les anciens conseillers fédéraux Johann Schneider-Ammann (PLR) et Micheline Calmy-Rey (PS) ou encore le président du PDC Gerhard Pfister n'ont pas ménagé leurs critiques. Et les grands entrepreneurs actifs à l'échelle mondiale combattront également cet accord pour des raisons de perte de souveraineté.

La chose la plus importante sera toutefois le référendum populaire. Empêcher la signature de l'accord-cadre via ce référendum sera pour nous «la mère de toutes les batailles». Il s'agira alors, comme l'écrivait Gottfried Keller, de «secouer le tas d'indifférents et de sans voix». Et, pour poursuivre avec les mots de notre poète: «On verra alors si la couleur et le tissu de notre drapeau sont de bonne qualité.»

LES PILIERS DE LA RÉUSSITE SUISSE



L'accord-cadre est une attaque frontale contre notre souveraineté, notre autodétermination et notre démocratie, autrement dit contre tout ce qui a fait le succès et la prospérité de la Suisse!